



## Coronavirus COVID-19 : Point de situation et conduite à tenir

23 mars 2020



Coronavirus

**Les sites du Ministère des solidarités et de la santé ainsi que celui de Santé Publique France vous tiennent informés et mettent à jour régulièrement les informations pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation du coronavirus et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population.**

**Au 23 janvier 2020, le Préfet de Mayotte et la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte confirment que 10 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 ont été identifiés à Mayotte, portant désormais à 21 le nombre total de cas. Parmi les nouveaux cas avérés, plusieurs sont des médecins dont l'un est hospitalisé au CHM. Les mesures de confinement préconisées ne sont pas totalement respectées à Mayotte. Pourtant cette mesure est indispensable pour limiter la progression du nombre de cas sur l'île. Les autorités appellent la population à la respecter scrupuleusement. Les prochains jours seront décisifs concernant l'étendue de la propagation de l'épidémie.**

Le département est toujours au stade 1 qui prévoit de freiner l'introduction du virus sur le territoire. Il correspond à la mise en alerte du système de santé. Les autorités sanitaires sont mobilisées pour isoler les malades, détecter et identifier rapidement les personnes contact, et prendre en charge les cas graves dans les établissements de santé habilités.

[Pour mieux comprendre : qu'est le Coronavirus ?](#)



[Situation épidémiologique](#)



[Recommandations aux voyageurs](#)



[Gestes barrières : pour se protéger et protéger les autres](#)



[Informations aux professionnels de santé](#)



[Presse - Point de situation à Mayotte](#)



COVID-19 numéro utile

Aller plus loin

Documents à télécharger

Liens utiles

Mots clés

VOIR AUSSI



NOUS CONTACTER



## Epidémie de Bronchiolite à Mayotte

